

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 mars 2018**

2018-02-16

*Date d'affichage : 23/03/18*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 20 mars 2018  
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 14 mars 2018  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT

**Ménestreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS.

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet** : Adoption du projet de réhabilitation du CUBE dans le cadre du Contrat Départemental de soutien aux projets structurants de la CCPS.

Vu la délibération n°2017-05-104 du 26 septembre 2017 autorisant Monsieur le Président à signer le Contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la CCPS,

Vu le Contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la CCPS du 11 décembre 2017 ayant pour objectif le financement de l'opération de travaux de réhabilitation du complexe aquatique,

Pour mémoire :

COMMUNE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT	SUBVENTION ATTRIBUEE HT
CC des Portes de Sologne	Travaux de réhabilitation du complexe aquatique	1 165 140 €	200 000 €

Vu la délibération n°2017-04-88 du 27 juin 2017 prise par le Conseil Communautaire attribuant les marchés de travaux relatifs à la réhabilitation du complexe aquatique et autorisant Monsieur le Président à les signer,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

**ADOpte** le projet susvisé et tous les actes s'y rapportant.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE